

Démarche : Formulaire de renouvellement de carte professionnelle de conducteur de véhicule motorisé à 2 ou 3 roues (VMDTR)

Organisme : Bureau des taxis, VTC et VMDTR

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Vous souhaitez effectuer une demande de renouvellement de carte professionnelle de conducteur de véhicule motorisé à 2 ou 3 roues (VMDTR) pour cause de perte, de vol, d'expiration, etc.

Avertissement légal : Article 441-1 et 441-2 du code pénal

Toute fraude sera signalée au procureur de la République et fera l'objet de poursuites judiciaires. Le délit de faux ou d'usage de faux est puni de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende. Lorsque le faux concerne un document délivré habituellement par une administration (comme une carte d'identité, un passeport, une carte Vitale, etc.), les peines sont portées à 5 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende. Les personnes qui fabriquent et utilisent de faux documents encourrent les mêmes sanctions.

Indiquez votre département de résidence actuelle

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ 01 - Ain

☐ 02 - Aisne

☐ 03 - Allier

☐ 04 - Alpes-de-Haute-Provence

☐ 05 - Hautes-Alpes

☐ 06 - Alpes-Maritimes

☐ 07 - Ardèche

☐ 08 - Ardennes

☐ 09 - Ariège

☐

Formulaire de renouvellement de carte professionnelle de conducteur de véhicule motorisé à 2 c

- ☐ 11 - Aude
- ☐ 12 - Aveyron
- ☐ 13 - Bouches-du-Rhône
- ☐ 14 - Calvados
- ☐ 15 - Cantal
- ☐ 16 - Charente
- ☐ 17 - Charente-Maritime
- ☐ 18 - Cher
- ☐ 19 - Corrèze
- ☐ 21 - Côte-d'Or
- ☐ 22 - Côtes-d'Armor
- ☐ 23 - Creuse
- ☐ 24 - Dordogne
- ☐ 25 - Doubs
- ☐ 26 - Drôme
- ☐ 27 - Eure
- ☐ 28 - Eure-et-Loir
- ☐ 29 - Finistère
- ☐ 2A - Corse-du-Sud
- ☐ 2B - Haute-Corse
- ☐ 30 - Gard
- ☐ 31 - Haute-Garonne
- ☐ 32 - Gers
- ☐ 33 - Gironde
- ☐ 34 - Hérault
- ☐ 35 - Ille-et-Vilaine
- ☐ 36 - Indre
- ☐ 37 - Indre-et-Loire
- ☐ 38 - Isère
- ☐ 39 - Jura
- ☐ 40 - Landes
- ☐ 41 - Loir-et-Cher
- ☐ 42 - Loire
- ☐

Formulaire de renouvellement de carte professionnelle de conducteur de véhicule motorisé à 2 c

- ☐ 44 - Loire-Atlantique
- ☐ 45 - Loiret
- ☐ 46 - Lot
- ☐ 47 - Lot-et-Garonne
- ☐ 48 - Lozère
- ☐ 49 - Maine-et-Loire
- ☐ 50 - Manche
- ☐ 51 - Marne
- ☐ 52 - Haute-Marne
- ☐ 53 - Mayenne
- ☐ 54 - Meurthe-et-Moselle
- ☐ 55 - Meuse
- ☐ 56 - Morbihan
- ☐ 57 - Moselle
- ☐ 58 - Nièvre
- ☐ 59 - Nord
- ☐ 60 - Oise
- ☐ 61 - Orne
- ☐ 62 - Pas-de-Calais
- ☐ 63 - Puy-de-Dôme
- ☐ 64 - Pyrénées-Atlantiques
- ☐ 65 - Hautes-Pyrénées
- ☐ 66 - Pyrénées-Orientales
- ☐ 67 - Bas-Rhin
- ☐ 68 - Haut-Rhin
- ☐ 69 - Rhône
- ☐ 70 - Haute-Saône
- ☐ 71 - Saône-et-Loire
- ☐ 72 - Sarthe
- ☐ 73 - Savoie
- ☐ 74 - Haute-Savoie
- ☐ 75 - Paris
- ☐ 76 - Seine-Maritime
- ☐

Formulaire de renouvellement de carte professionnelle de conducteur de véhicule motorisé à 2 c

- ☐ 78 - Yvelines
- ☐ 79 - Deux-Sèvres
- ☐ 80 - Somme
- ☐ 81 - Tarn
- ☐ 82 - Tarn-et-Garonne
- ☐ 83 - Var
- ☐ 84 - Vaucluse
- ☐ 85 - Vendée
- ☐ 86 - Vienne
- ☐ 87 - Haute-Vienne
- ☐ 88 - Vosges
- ☐ 89 - Yonne
- ☐ 90 - Territoire de Belfort
- ☐ 91 - Essonne
- ☐ 92 - Hauts-de-Seine
- ☐ 93 - Seine-Saint-Denis
- ☐ 94 - Val-de-Marne
- ☐ 95 - Val-d'Oise
- ☐ 971 - Guadeloupe
- ☐ 972 - Martinique
- ☐ 974 - La Réunion

Informations sur le titre à renouveler

Indiquez le département de la préfecture ayant délivré la carte professionnelle de conducteur de VMDTR à renouveler

Indiquez le numéro de la carte professionnelle de conducteur de VMDTR à renouveler

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Copie du RECTO de la carte professionnelle VMDTR à renouveler

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Copie du VERSO de la carte professionnelle VMDTR à renouveler

Indiquez le motif de la demande de renouvellement du titre

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ EXPIRATION

☐

Formulaire de renouvellement de carte professionnelle de conducteur de véhicule motorisé à 2 c

☐ VOL

☐ AUTRE

Je déclare sur l'honneur avoir perdu ma carte professionnelle de conducteur de VMDTR

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Joindre la déclaration de vol de la carte professionnelle délivrée par un commissariat

Précisez le motif de la demande de renouvellement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Joindre une pièce permettant de justifier la demande de renouvellement

Informations personnelles

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Nom de naissance

Nom d'usage

Prénom(s)

Né(e) le

Pays de naissance

Ville de naissance

Nom du père

Prénom du père

Nom de jeune fille de la mère

Prénom de la mère

Adresse de résidence

Coordonnées

Téléphone portable

Adresse mail

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent formulaire, ainsi que l'authenticité des documents joints.

Article 441-6 du code pénal :

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique (...) par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende.

Article 441-7 du code pénal :

Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts (...)

2° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. (...)

Conformément à l'article L. 3120-2-2 du Code des transports, l'exercice de la profession de conducteur de véhicule motorisé à 2 ou 3 roues nécessite d'être titulaire d'une carte professionnelle.

Cette carte est délivrée par le préfet de votre lieu de domicile.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Fait à

Le

Pour renouveler votre carte professionnelle, vous devez joindre les documents suivants au format .pdf ou .jpeg :

Afin d'éviter un allongement des délais de traitement de votre dossier, une attention particulière doit être portée à la qualité des fichiers transmis

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie de RECTO de la pièce d'identité en cours de validité

Formulaire de renouvellement de carte professionnelle de conducteur de véhicule motorisé à 2 c

- Carte nationale d'identité

- Passeport

- Titre de séjour à l'adresse de résidence actuelle dans le département, sans mention restrictive à l'exercice de l'activité de conducteur de VMDTR

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie du VERSO de la pièce d'identité en cours de validité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie du RECTO du permis de conduire en cours de validité

Permis de conduire de catégorie A français, ou délivré par un autre Etat membre de l'UE enregistré au FNPC, obtenu depuis plus de 3 ans, en cours de validité et non affecté par le délai probatoire pour l'entrée initiale dans la profession

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie du VERSO du permis de conduire en cours de validité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie du justificatif de domicile du conducteur dans le département de moins de 3 mois

- Quittance de loyer

- Facture d'eau, ou échéancier de facturation d'eau, de gaz ou électricité

- Avis d'impôt sur les revenus

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Si hébergement par tiers, joindre la copie du RECTO de la pièce d'identité de l'hébergeant en cours de validité

- Carte nationale d'identité

- Passeport

- Titre de séjour à l'adresse de résidence actuelle dans le département

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Si hébergement par tiers, joindre la copie du VERSO de la pièce d'identité de l'hébergeant en cours de validité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Si hébergement par tiers, joindre la copie de l'attestation d'hébergement de l'hébergeant

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Si hébergement par tiers, joindre le justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 3 mois

- Quittance de loyer

- Facture d'eau, ou échéancier de facturation d'eau, de gaz ou électricité

- Avis d'impôt sur les revenus

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie de la photo d'identité

La photo d'identité doit être aux normes de l'ANTS : format 35 x 45mm, fond uni, de couleur claire (pas de fond blanc), tête nue, visage découvert

Le fichier transmis doit être impérativement au format JPEG

Toute photo non conforme sera rejetée et fera l'objet d'une nouvelle demande

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie de la signature

La signature doit être faite avec un stylo NOIR, sur un fond blanc

Formulaire de renouvellement de carte professionnelle de conducteur de véhicule motorisé à 2 c

Le fichier transmis doit être impérativement au format JPEG

Toute image non conforme sera rejetée et fera l'objet d'une nouvelle demande

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Copie du certificat médical (CERFA n° 14880*01 ou 14880*02) établi depuis moins de 2 ans, délivré par un médecin agréé par une préfecture, avec la mention Transport public à moto cochée, ainsi que l'aptitude à la conduite de véhicules du "groupe lourd" pour le CERFA n° 14880*02

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R14006>

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Copie du certificat médical (CERFA n° 14880*01 ou 14880*02) établi depuis moins de 2 ans, délivré par un médecin agréé par une préfecture, avec la mention Transport public à moto cochée, ainsi que l'aptitude à la conduite de véhicules du "groupe lourd" pour le CERFA n° 14880*02

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R14006>

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Si votre carte VMDTR a été délivrée depuis plus de 5 ans, joindre l'attestation de suivi de la formation continue de conducteur de VMDTR en cours de validité dispensée au sein d'un centre de formation agréé

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Si votre carte VMDTR a été délivrée depuis plus de 5 ans, joindre l'attestation de suivi de la formation continue de conducteur de VMDTR en cours de validité dispensée au sein d'un centre de formation agréé